

CPES

Discipline : **MUSIQUE A L'IMAGE**

PROGRAMME

- ENTREE 2025-2026 -

Documents à fournir :

Mardi 20 mai 2025 – Date limite d'envoi des documents

Suite à leur inscription, les candidats devront envoyer les documents suivants :

- Portfolio des réalisations effectuées dans le domaine de la musique à l'image, de l'orchestration... (fichiers sons, vidéos, conducteurs en fichier pdf...)
- Un CV

Modalités d'envoi :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfmemzqgxaXVF4RwVctII0Jvx4o8eJptTYdxVc0VAx67Qk06Q/viewform?usp=header>

Sur le formulaire vous devez insérer un lien personnel d'un fichier type google drive ou autre dans lequel vous intégrerez votre portfolio etc...

Épreuves écrites :

Mardi 3 juin 2025 – 14h/15h au Conservatoire Municipal du XIIe Paul Dukas

- Harmonisation d'un chant donné (8 mesures) : 30 mn
- Dictée musicale : 30 mn

Épreuves orales :

Mardi 3 juin 2025 – 15h/17h30 au Conservatoire Municipal du XIIe Paul Dukas

- Présentation du candidat (étude de dossier & visionnage : 10 mn - rapporter tous les documents cités plus haut) ;
- Le candidat présentera ensuite une analyse de musique à l'image sur un extrait de film qui lui aura été soumis avant l'entretien avec les professeurs du département : 15 mn.